

WEBINAIRE de la Chaire : « Gouverner l’organisation numérique – Governing digital Organizations » (GoDO)

L’administration numérique pour les étrangers en France : Bilan et perspectives

<https://msteams.link/ZJT6>



Les relations que l’État entretient avec les ressortissants étrangers connaissent aujourd’hui de profondes transformations. Depuis 2021, l’usage de la plateforme numérique Administration numérique pour les étrangers en France (ANEF) a été rendu obligatoire pour la réalisation de certaines démarches administratives. Si ce service public dématérialisé a été conçu comme un vecteur de progrès pour fluidifier les échanges entre l’administration et les personnes étrangères, il connaît également d’importants dysfonctionnements à tous les stades de la procédure, au point de compromettre l’accès aux droits de l’usager. Cette situation met en lumière les limites de la stratégie de l’« État-plateforme » en redéfinissant notamment le rôle des différents acteurs.

Cette manifestation a pour finalité de dresser un état des lieux de l’ANEF et d’en évaluer les perspectives d’évolution. Elle vise à identifier les lacunes juridiques et opérationnelles de la plateforme et de proposer des pistes pour relever les défis liés à la modernisation de l’action publique. En croisant les regards d’universitaires, de représentants institutionnels (magistrats, Défenseur des droits) et d’acteurs de la société civile (associations), il s’agit de mieux appréhender les enjeux juridiques, techniques et sociaux liés à la numérisation du service public dans le champ du droit des étrangers.

Programme du webinaire

L’administration numérique pour les étrangers en France : bilan et perspectives

9h30 – 10h45

Présentation des projets recherche de la Chaire : **Catherine Prébissy-Schnall**, Codirectrice de la Chaire GoDO, MCF HDR en droit public à l’Université Paris Nanterre

Introduction : **Maria Gkegka**, Chercheuse postdoctorale de la Chaire GoDO, Enseignante contractuelle à l’Université de Rouen Normandie

I. Le point de vue des acteurs institutionnels

Benoît Rey, Juriste, Auteur du rapport du Défenseur des Droits sur l’ANEF

Jamal Belhadj, Magistrat administratif et Professeur des universités associé Faculté de Droit, Sciences Politiques et Sociales (DSPS), Université Sorbonne Paris Nord.

Échanges

11h00 – 12h15

II. Le point de vue de la société civile

Vanina Rochiccioli, Co-présidente du GISTI et **Claudia Charles**, Juriste GISTI

Garance Foglizzo, Juriste – accès aux droits, Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) sur l’ANEF

Échanges

Conclusion : **Eric Pezet**, Codirecteur de la Chaire GoDO, Professeur en sciences de gestion à l’Université Paris Nanterre